



CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE COSNICAT

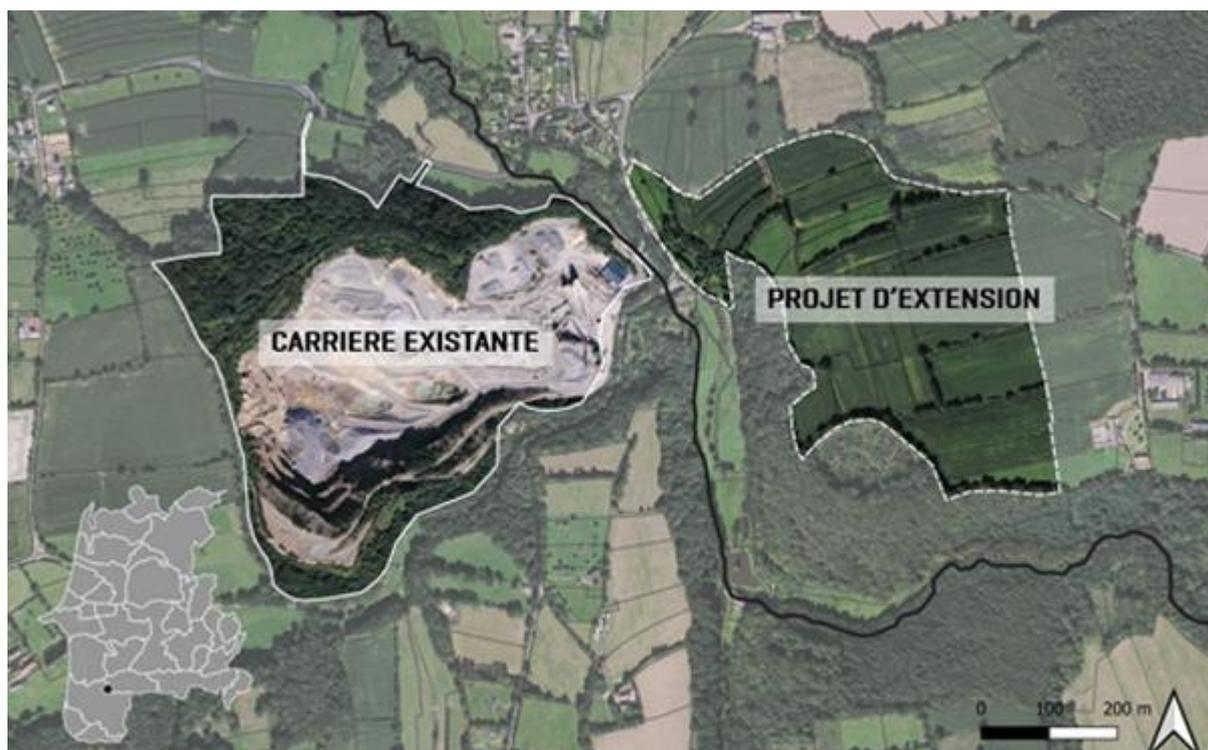
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 JANVIER 2021

Projet d'extension de la carrière de Cosnicat

La Société Pigeon Granulats, exploite la carrière de Cosnicat sur la commune de Jullouville.

Afin de pallier l'épuisement du gisement prévu d'ici à 2022, la société souhaiterait étendre la carrière existante sur la commune de Saint-Pierre-Langers.



Compte tenu de son incidence sur l'environnement, ce projet d'extension devra faire l'objet d'une autorisation dont la délivrance relève du Préfet.

De plus, l'exploitation d'une carrière sur la commune de Saint-Pierre-Langers nécessiterait la mise en compatibilité du PLU de la commune.

Contact : Flavinie Genty – 07 50 64 34 71
f.genty@granville-terre-mer.fr



Modalités de la concertation du public

Avant de statuer sur la potentielle évolution du document d'urbanisme devant permettre le projet d'extension de la carrière, la Communauté de communes a souhaité organiser une concertation du public, afin de débattre sur l'opportunité du projet, son impact sur l'environnement ainsi que les enjeux socio-économiques qui s'y attachent.

Par délibération en date du 17 décembre 2020, le Conseil communautaire de Granville Terre et Mer a fixé les modalités de concertation préalable du public sur le projet d'extension de la carrière de Cosnicat.

Un dossier de présentation est mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du lundi 18 janvier 2021 au jeudi 18 février 2021 inclus. Les personnes qui auraient des observations à formuler seront invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet, ou à adresser un courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes Granville Terre et Mer [197, avenue des Vendéens, BP 231, 50402 Granville Cedex] en mentionnant l'objet suivant : « Projet d'extension de la carrière de Cosnicat ».

Les pièces du dossier et le registre seront disponibles aux heures et jours d'ouverture au public de la mairie de Saint-Pierre-Langers, ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes Granville Terre et Mer : www.granville-terre-mer.fr, rubrique habitat-urbanisme, puis urbanisme, puis PLU communaux et PLU de Saint-Pierre-Langers.

Une visite de l'exploitation sera organisée le **mercredi 3 février**.

En anticipation d'un potentiel prolongement du couvre-feu à 18h, les horaires initiaux sont décalés comme suit :

- Rendez-vous dès 14h sur le parking de la Carrière [route de Cosnicat 50 610 Jullouville] pour une **visite de site qui démarrera à 14 h 30**
- Rendez-vous à **15 h 30** en mairie de Saint-Pierre-Langers [23 route de la Haye, 50 530 Saint-Pierre-Langers] pour une **réunion publique**, qui durera environ 2h.

A la suite de cette concertation, la Communauté de Communes se prononcera sur l'engagement -ou non- de la procédure de mise en compatibilité du document d'Urbanisme de la commune de Saint-Pierre-Langers.